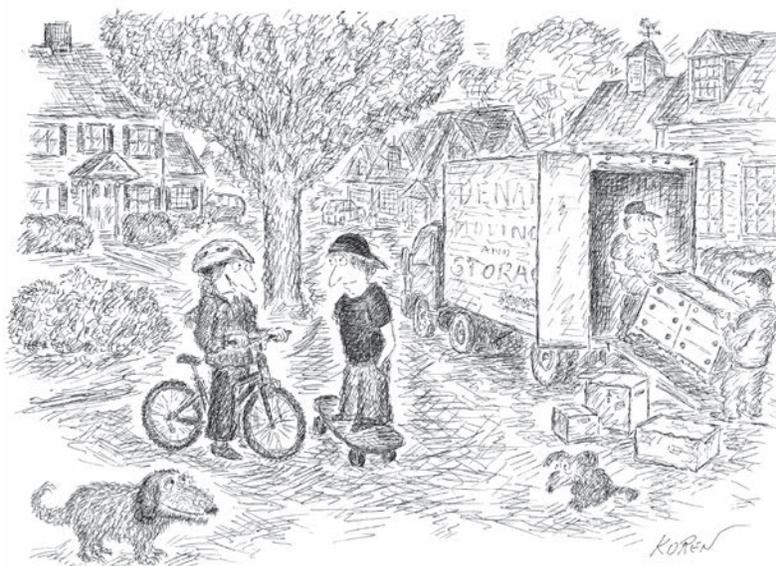




Mémento

Les listes qui suivent contiennent des recommandations sur ce que peuvent concrètement faire les parents pour s'engager davantage dans l'éducation de leur enfant, et les enseignants, les chefs d'établissement et les décideurs publics pour favoriser un plus grand engagement parental.



« Tu emménages dans un quartier où tous les parents vivent bien
et où tous les enfants réussissent bien. »



Parents

mères et pères – tuteurs hommes et femmes

- Parler à son enfant et lui faire la lecture dès son plus jeune âge.
- Développer avec son enfant des modes de communication qui l'incitent à prendre position et à justifier son point de vue (par exemple, discuter avec lui de questions politiques ou sociales, ou de livres, de films ou d'émissions télévisées, dîner ensemble).
- S'intéresser à ce qui se passe à l'école, même si son enfant réussit bien ; participer aux activités de l'école et entrer en contact avec les professeurs de son enfant.
- Demander aux enseignants de son enfant ce que l'on peut faire pour l'aider à apprendre.
- Donner l'exemple : lire à la maison, s'intéresser à des activités intellectuellement stimulantes.



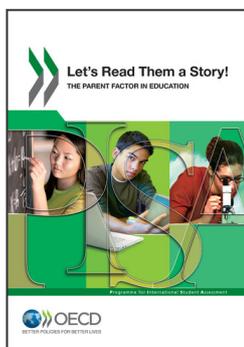
Écoles et enseignants

- Développer l'habitude de lire chez les jeunes enfants.
- Évaluer les façons dont les parents peuvent et veulent s'engager, et les encourager à le faire.
- Engager un dialogue fréquent et constant avec *tous* les parents afin de créer des partenariats, et envisager diverses formes de communication ; ne pas attendre que l'enfant ait des difficultés pour contacter les parents.
- Diversifier les formes d'engagement pour s'adapter aux disponibilités et aux centres d'intérêt des parents.
- Offrir aux enseignants l'opportunité de participer à des programmes de perfectionnement professionnel, tout spécialement en matière d'engagement parental.
- Dans l'organisation du personnel de l'école, veiller à ce que chaque parent ait le même interlocuteur tout au long de la scolarité de son enfant afin d'éviter ainsi d'avoir à recréer un lien tous les ans.
- Offrir un soutien individualisé aux enfants dont les parents ont peu de possibilités de s'engager.



Systemes d'éducation

- Inclure la communication parentale et l'engagement parental dans les programmes de formation et de perfectionnement des enseignants.
- Faire de l'engagement et du soutien familial une partie intégrante des processus d'évaluation formelle.
- Assouplir l'emploi du temps des enseignants et des chefs d'établissement afin qu'ils puissent être disponibles pour rencontrer les parents.
- Soutenir les parents qui ne sont pas à même de s'impliquer autant qu'ils le souhaiteraient en leur offrant services de garde, horaires souples et transports pour les réunions et activités de l'école.
- Permettre aux parents de participer à la gestion des écoles.
- Veiller à ce que tous les enfants – en particulier les enfants défavorisés – aient accès à des livres qu'ils peuvent lire et partager avec leurs parents.
- Organiser des animations de lecture dans des lieux publics, par exemple des bibliothèques, auxquelles les enfants peuvent assister avec leurs parents.
- Nouer des partenariats avec des organisations extérieures à l'école pour promouvoir la lecture et l'engagement parental.



Extrait de :

Let's Read Them a Story! The Parent Factor in Education

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264176232-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Mémento », dans *Let's Read Them a Story! The Parent Factor in Education*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264179981-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.